

Conseil communal du 21 décembre 2019

Vous trouverez ici une synthèse de mes *interventions*.
Sont abordés que les seuls points sur lesquels je suis intervenu.

Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.

Pour ma position sur le projet de budget communal 2020, voir la publication sur le site internet *ECOLO DURBUY.be* ou sur *Durbuy TV*. Un article est paru également dans *l'Avenir du Luxembourg* du lundi 23 décembre, p.16, et dans *La Meuse/Luxembourg* en ligne du 22 décembre.

Point 5 – Zone de secours du Luxembourg. Dotation communale.

Une charge de **788.850 €**, qui doit être reprise à 100 %, au plus tard fin 2024, par la province. Telle est la décision du Gouvernement wallon PS-ECOLO-MR. Ce qui devrait amener de l'air frais au budget communaux de la province. Mais cette décision est jugée irréaliste par le Bourgmestre, qui préfère voir la commune supporter cette charge. À suivre.

Point 6 – Budget 2020 - Régie Foncière.

J'ai voté **ABSTENTION**, compte tenu du lien très étroit avec le Budget Communal.

Point 7 – Ville – Budget 2020 – Adoption

J'ai voté clairement **CONTRE**. Avec les mêmes moyens, ECOLO mènerait une autre politique. Voir mon analyse et avis (cfr Supra)

Point 7A – Plan Stratégique Transversal – PST

J'ai voté **ABSTENTION**, compte tenu que ce plan est le strict reflet du programme communal, composé d'une liste d'investissement et de montage de briques. Absence très marquée du moindre projet social ou humain.

**Point 8 - Police administrative générale : maintien de l'ordre public.
Installation et utilisation de caméras en vue de surveiller le domaine public.
Complément – Supprimé.**

Point 14 – Acquisition d'œuvres d'art.

À nouveau, malgré que l'Échevine de la culture me l'avait promis lors des dernières acquisitions, j'ai regretté l'absence de procédure motivant les choix d'acquisition. Visiblement, les choix sont subjectifs. J'ai été invité à rejoindre le Comité d'acquisition, ce qui n'est pas mon intention.

Point 18 – Réparations des joints de pavés dans les rues du Vieux Durbuy-Phase 3. Approbation des conditions et du mode de passation.

Pour cette 3ème phase, il s'agit des trottoirs situés à l'entrée de Durbuy, côté Petit-Han, en face de l'ancienne brasserie Marckloff.

Point 20B – Parking Nord. Question de voirie.

Le dossier, par erreur, n'a pas été mis à disposition des conseillers. Vu l'imbroglio du dossier global, j'ai voté **CONTRE**.

Point 26 – Régie Foncière. Vente d'un ensemble de biens au Parc des Macaralles : ARE3.

Suite à mes questions, il ressort que l'acheteur final n'est pas ARE3 (la société Holding de M. Coucke), mais Adventure Valley, une de ses filiales.

Par ailleurs, à ma question de savoir si la vente des 3 parcelles (acquises en dernière minute par la Commune) jointes in extremis à la vente groupée et votée lors du dernier conseil communal de novembre était légale, le Directeur-Général a répondu qu'il n'en était pas sûr. Ainsi, le Collège ferait voter des décisions illégales (certes formelles et mineures) par le Conseil communal.

Point26 et 27 - Personnel communal. Nomination d'un gradué spécifique. Procédure et recrutement d'un agent technique en chef. Procédure – Supprimés.